

Les couveuses Job'in ont 10 ans: zoom arrière!

La Région wallonne a-t-elle bien fait de copier l'exemple français des couveuses d'entreprises? On doit l'initiative en Wallonie à une ASBL, Job'in, qui a forcé le projet il y a tout juste dix ans, avec le soutien de la Région, de la Fondation Roi Baudouin, du Fonds social européen et de Cera-Foundation. L'idée était d'offrir à des demandeurs d'emploi l'occasion de tester «en live» pendant 6 à 12 mois leur aptitude à lancer (et à vivre de) leur propre TPE.

En dix ans, 300 candidats entre-

preneurs sans emploi ont tenté l'aventure; ils sont encore plus de 60 cette année. Tout en gardant leur allocation de chômage, ils valorisent leurs services ou leurs productions avec l'accompagnement comptable, administratif, juridique et financier de Job'in. Les investissements définis dans un business plan sont financés par une bourse de 5.000 euros maximum que les prestataires remboursent via leur travail facturé par Job'in. Si l'expérience est concluante au terme des 6 à 12

mois, les entrepreneurs font le pas du statut d'indépendant, bénéficiaires réalisés en sus. C'est le cas pour 78 % d'entre eux. Un succès manifeste, selon Job'in, puisque l'accompagnement classique de l'ASBL hors couveuse chiffre la pérennité des entreprises accompagnées à 64 % après 3 ans.

De même, en 2010, le chiffre d'affaires de l'activité a atteint 520.000 euros, soit 8.000 EUR par entreprise accompagnée. Ce n'est pas sans peine: les deux couveuses de Job'in à Liège et Namur

mobilisent à elles seules cinq des 19 emplois. L'ASBL chiffre un accompagnement d'entreprise via couveuse à quelque 7.500 EUR, contre 4.500 EUR pour un encadrement classique. L'expérience en a d'ailleurs inspiré d'autres: Sace à Charleroi et Créa-job à Waremme qui ont à leur tour essaimé à Mons et Hotton, les six opérateurs étant désormais encadrés par le décret SAACE (structure d'accompagnement à l'auto-création d'emploi) récemment adopté. ■

GGu

L' ECHO - 28/04/2011